

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 15

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ECHOS DE LA PRESSE

Essai d'une réforme scolaire à Leipzig. — Vers Pâques 1911, il a été adjoint à plusieurs classes de Leipzig une Reform-Elementarklasse. Les jeunes enfants seront occupés dans la classe et à l'air libre sans devoir commencer par apprendre à lire, à écrire, à calculer. Ils joueront, chanteront, feront de la gymnastique et des promenades aux environs de l'école ; ils dessineront, s'adonneront au modelage et au cartonnage, s'occuperont de bâtonnets, etc. La lecture, l'écriture et le calcul ne seront abordés qu'en hiver ou au commencement de la deuxième année scolaire. Des entretiens d'élocution auront, dans l'entre-temps, servi de préparation à la lecture et à la connaissance de la langue maternelle. On espère avoir achevé, à la fin de la seconde année scolaire, le même programme qu'actuellement, et ce avec des efforts beaucoup moindres. *(Education familiale.)*

* * *

Jules Payot, le célèbre recteur de l'Académie d'Aix, l'auteur d'un manuel scolaire condamné par les évêques, a publié dans sa revue d'enseignement *le Volume* un article sur Pie X. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en détacher les lignes suivantes :

« C'est peut-être le plus grand Pape que l'Eglise ait eu depuis longtemps. Il est catholique avant tout et c'est cela qui scandalise.

Pie X restaure la foi dans sa pureté et dans sa force. Chacune de ses décisions provoque un étonnement croissant ; il ne ménage rien ni personne. Il flétrit les protestants ; il flétrit les modernistes, il ordonne la première communion à 7 ans. Qu'importe ! Il faut choisir : d'être catholique ou de ne l'être pas. »

Et plus loin M. Payot ajoute : « C'est Pie X qui a raison : le catholicisme rudement débarrassé par lui de ses intellectuels qui l'affaiblissent, va redevenir une armée d'une cohésion puissante et ce qu'il perd du côté intellectuel, il va le regagner en énergie dans l'action ».

* * *

La nomenclature grammaticale. — Nous avons publié dernièrement la nouvelle nomenclature grammaticale prescrite par le Ministère de l'Instruction publique français. Pour compléter cette information, nous reproduisons une note que le Ministère vient de faire paraître à ce sujet.

« L'Administration supérieure a été consultée à diverses reprises sur la portée et l'application de la nouvelle nomenclature grammaticale. Toute incertitude à cet égard doit cependant disparaître, si l'on rapproche les données de la nomenclature des éclaircissements et directions contenus dans la circulaire qui précède cette nomenclature.

« La nomenclature grammaticale ne contient en effet que des termes servant à désigner des *formes* et des *fonctions*. Elle ne contient pas, et cela à dessein, d'appellation de *sens*. C'est ainsi que les mots » com-

plément direct » et « complément indirect », sur l'usage desquels on paraît hésiter, ne désignent plus, comme précédemment, des espèces différentes de compléments, mais de simples formes de compléments. Par complément direct, il faut entendre le complément construit sans préposition ; par complément indirect il faut entendre le complément construit avec préposition.

Cette distinction de forme a son utilité dans certains cas, par exemple dans l'étude du passif, mais n'implique nullement une distinction de sens. Dans les phrases : « Il aime son père » ; « Il nuit à son père », les deux compléments sont l'un direct, l'autre indirect de forme, mais ils ont tous deux le même sens, ils expriment *l'objet de l'action*, d'aimer ou de nuire.

Ainsi, les appellations de forme sont seules obligatoires ; les appellations de sens sont laissées à la liberté des professeurs. Ce qui importe, c'est qu'on pratique, autant que possible, la *distinction de la forme et du sens* : cette pratique est de toute nécessité pour enseigner la grammaire d'après les textes.

« Au sujet des appellations de sens, la circulaire est formelle : elle recommande l'usage des termes exacts du langage courant ; elle recommande aussi de n'employer qu'un seul terme pour désigner un seul fait grammatical. Il s'ensuit que, pour désigner le sens des verbes, on ne saurait employer les mots « actif » et « neutre », puisque, dans la nomenclature, « actif » est le nom d'une forme de verbe, et neutre le nom d'un genre. Il y a lieu donc de recourir aux termes *transitif* et *intransitif*, qui sont d'un usage courant dans les livres de grammaire, et qu'exige l'adoption du terme *complément d'objet*, mentionné dans la circulaire. »

* * *

Les « boys-scouts » en Hollande. — Nous avons donné quelques détails sur les « jeunes éclaireurs » anglais. En Hollande, l'œuvre du lieutenant général sir Baden-Powel a pris pied et va devenir une institution officielle. Voici quelques lignes sur les *boys-scouts* hollandais que nous extrayons de *l'Éducateur moderne*.

« Le but est d'éveiller l'empire sur soi-même, l'exactitude, la force, la tempérance, la propreté, la discipline, l'obéissance à ses supérieurs, l'agilité, l'endurance et l'esprit de camaraderie entre tous les jeunes gens de toutes les classes de l'échelle sociale.

La loi des boys-scouts fait dire à ceux qui veulent s'enrégimenter : 1° Je *tâcherai* sérieusement de faire mon devoir envers mon Dieu, ma Reine et ma patrie ; 2° je ferai de mon mieux pour assister et aider partout quiconque je rencontrerai sur ma route ; 3° j'obéirai à la loi des boys-scouts. Cette loi oblige à la loyauté et à la bonté envers tous, y compris les animaux. Elle exige qu'on pratique l'économie, la politesse envers les femmes, les enfants et les infirmes. Elle commande de ne *jamais* recevoir de pourboire à l'occasion de services rendus, d'obéir à ses parents, ses patrons et ses instructeurs.

Pour devenir boys-scouts, les garçons doivent avoir 12 ans et ne pas dépasser 18 ans. Après un mois de stage, l'adolescent peut devenir scout de 2^{me} classe ; pour cela, il doit être au courant des signaux,

pouvoir donner les premiers secours dans n'importe quel accident, savoir chercher une ville, une rue, à une distance d'une demi-lieue, en moins de 25 minutes, décrire ce que contient une vitrine devant laquelle il n'a pu s'arrêter qu'une minute. Il doit parcourir la distance d'une lieue en 12 minutes ; être capable d'allumer un feu avec deux allumettes ; pouvoir préparer un repas avec sa petite marmite, $\frac{1}{4}$ de livre de viande et deux pommes de terre ; puis il est obligé d'avoir au moins 60 centimes placés à la caisse d'épargne. Pour être promu scout de 1^{re} classe, les garçons doivent savoir très bien nager ; donner les signaux à l'alphabet Morse, 10 lettres par minute ; faire des rapports sur une promenade de sept lieues ; pouvoir décrire les meilleurs moyens de sauvetage en cas d'incendie, de noyade, d'accident de voiture, d'asphyxie ; pouvoir apprêter parfaitement deux mets ; savoir expliquer une carte géographique ; désigner de quel côté le vent souffle ; évaluer les distances, la hauteur et la grandeur avec moins de 25 % de fautes ; pouvoir manier une petite hache pour abattre de petits arbres.

Leur uniforme obligatoire se compose d'un chapeau de feutre rond, gris, à larges bords, d'une grosse chemise khaki qui tient lieu de veste, ou d'un gilet de grosse laine, comme en portent les marins, des culottes courtes, bleu foncé, s'arrêtant au dessus du genou, et des bas longs ou des molletières en laine. Autour du cou, un foulard se noue librement pour former une sorte de cravate très lâche ; au poing, un long piolet de bois dur. A cet équipement, les garçons sont libres de joindre un couteau (modèle prescrit) et un lasso. Un bidon, un sac en toile pour porter sur le dos, en bandoulière une courte pèlerine ou cape. Pas d'autres armes ; avec du cœur, de l'endurance, de la jeunesse, de l'initiative et de bons yeux, c'est plus qu'il n'en faut pour faire un excellent boys-scout. »

On vient de fonder aussi, à Amersfoort, une troupe de « Filles-Eclaireurs », « Girls Scouts » ; son but est de former « des femmes, des citoyennes débrouillardes et pratiques, qui feront de bonnes mères de famille, et si elles restent célibataires, des êtres utiles à la société, et non des malheureuses, sentimentales, nerveuses, comme il y en a tant, hélas ! actuellement, remplissant les maisons de santé. »

Le programme est le suivant : savoir faire un pansement, donner les premiers soins en cas d'accident, connaître un peu d'hygiène, construire des tentes, des cabanes et des petits ponts pour traverser des ruisseaux, etc., fabriquer un brancard à l'imprévu, avec ce qui se trouve sous la main, service d'ambulance, natter des joncs, etc. ; tout ce que comporte le jardinage, visiter des fermes modèles, les grandes gares, les hôpitaux et autres institutions de charité, les fabriques, la topographie, la gymnastique, la météorologie, faire la cuisine, le blanchissage dans un camp, savoir tout ce qui développe les facultés d'observation, la géographie, faire des esquisses sur le terrain, des panoramas, etc. Les girls-scouts portent une blouse, un pantalon, une jupe plissée en serge bleu marin, un béret en laine en hiver et un canotier en paille l'été. Le reste de l'équipement ressemble à celui des garçons. »

Ce programme ne brille pas par la cohérence. Mais qui oserait douter de sa modernité ?

* * *

Inepties anticléricales. — M. Buisson s'écriait un jour à la Chambre : « Ce serait folie, et c'est celle qu'on nous impute gratuitement quand on suppose que nous donnons la main à je ne sais quelle manie de supprimer le mot « Dieu » partout où il se trouve dans la littérature classique. Pure ineptie dont la libre pensée n'est pas capable. »

Or la liste s'allonge, depuis le fameux vers : « Petit poisson deviendra grand, pourvu qu'on lui prête vie », de ces inepties, et ce sont des libres-penseurs authentiques qui en sont coupables.

Voici la *Gerbe de l'Ecolier* de M. Dubois, inspecteur primaire, qui contient des morceaux empruntés à la littérature classique. Les deux vers de Laprade figurent en entier dans la première édition :

Je bénirai ma solitude
Et *Dieu* qui nous aura gardés.

Mais l'édition nouvelle porte :

Je bénirai ma solitude
Et *ceux* qui nous auront gardés.

Et cette autre citation de Laprade encore :

Je dis au malade qui veille :
Bénis Dieu, la nuit va venir !

devient :

Calme-toi, la nuit va venir !

Les Religieux du Saint-Bernard : titre abominable à des oreilles laïques. Il est corrigé : Les chiens du Saint-Bernard.

Chateaubriand a osé écrire, le clérical : « Le premier chantre de la Création entonne un hymne à l'Éternel ». On lui apprend la neutralité en ces termes : « Le premier chantre de la création entonne ses hymnes mélodieux ».

Ce sont, oui, des *inepties* ; ne nous lassons point de le redire, après M. Buisson.

D'après la *Revue pratique d'Apologétique*.

Joseph CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

I

L'Art d'être un homme. — *Traité de « Self-Education » à l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans*, par H. MOCQUILLON. I volume in-8° écu. Prix : 5 francs. BLOUD et C^{ie}, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Lord Rosebery dit un jour qu'il ne se trouva jamais attablé dans un banquet près d'un père qui sût ce qu'il devait faire de ses fils.